Objekttyp: Group

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Band (Jahr): - (1996)

Heft 84

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Un lien entre l'Al et le chômage?

Un taux de chômage élevé dans un canton semble avoir pour corollaire des prestations d'assurance-invalidité (AI) par habitant supérieures à la moyenne.

En 1994, Bâle-Ville a versé au titre de l'Al l'équivalent de 141,4 francs suisses par habitant, soit le montant le plus élevé de Suisse. Vaud et Genève suivent de près, avec respectivement 110,80 et 105,40 francs suisses par habitant. Ils sont talonnés par les autres cantons romands et le Tessin. Selon les chiffres de l'Office fédéral des

assurances sociales, chacun de ces cantons a versé au titre de l'Al plus de 80 francs suisses par habitant. En 1994, tous ces cantons affichaient des taux de chômage compris entre 5,7% et 7,6%, ce qui est élevé en Suisse.

Les cantons primitifs sont ceux où les dépenses de l'Al ont été les plus basses : 33,50 francs suisses pour Uri, 34,90 francs pour Nidwald et 37 francs pour Obwald. Les taux de chômage de ces cantons étaient inférieurs à 2,7%, comptant parmi les plus faibles de Suisse.

NEUCHÂTEL

La mémoire du chocolat

Neuchâtel ne sent plus le chocolat depuis quelques années. Le complexe industriel de Serrières, fondé par Philippe Suchard en 1826, n'abrite plus que archives de la célèbre marque. Ce patrimoine industriel revient aujourd'hui à l'État de Neuchâtel, qui aura la charge de le mettre en valeur. Photos, panneaux publicitaires, affiches, moules à lapins de Pâques, sans oublier la canne et la bourse du père fondateur, et même une bible annotée de sa main.

Racheté par Klaus Jacobs en 1982, Suchard Tobler est arrivé quelques années plus tard entre les mains de l'américain Philip Morris. La production de chocolat a déménagé à Brunnen, la direction s'est installée à Zurich, alors que le centre de recherches a été transféré à Munich. Kraft Jacobs Suchard, filiale européenne de Philip Morris, est présente dans vinat pays, où elle emploie 32 000 salariés. A Neuchâtel, la production de cigarettes Marlboro a remplacé les tablettes de chocolat. (Voir Messager Suisse n°67).



Sise à Huttwil et dotée d'installations ultra-modernes, la fabrique de pâtes

Usine de pâtes en difficultés

Leuenberger est l'une des plus importantes de Suisse. Elle produit des pâtes d'excellente qualité, mais éprouve malgré tout des difficultés, la moitié de sa production étant destinée à l'exportation vers les pays de l'Union européenne (UE). Les barrières douanières érigées l'été dernier à l'encontre des pays nonmembres de l'UE frappent les pâtes Leuenberger. Avec une taxe de 200%, plus question de trouver un acheteur dans l'UE pour l'usine d'Huttwil, qui perd ainsi 25% de son chiffre d'affaires, et doit licencier une partie de son personnel.

FRIBOURG

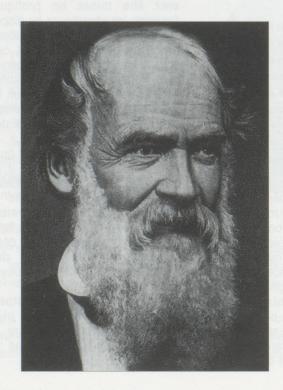
Bataille des langues

La perspective du vote sur l'article constitutionnel concernant les langues a provoqué une polémique dans le canton de Fribourg. Début février. Communauté romande du Pays de Fribourg (CRPF) demandait dans son bulletin l'application stricte et rapide du principe de territorialité. Le ton virulent et le discours idéologique dévepar l'ancien conseiller d'État Denis Clerc ont provoqué un tollé. En demandant des frontières claires et immuables entre les communautés linguistiques, la CRPF s'est vue taxée de sectarisme, voire d'« épuration linguistique ». La presse s'en est mêlée, les « Freiburger Nachrichten » et « La Liberté » entrant vigoureusement dans le débat.



Assouplissement de la Lex Friedrich

Le Grand Conseil genevois a assoupli la loi d'application de la Lex Friedrich. Les étrangers n'auront plus à séjourner un an dans le can-



ton avant de pouvoir y acquérir un logement. D'autre part, le produit de la vente d'un logement social par un étranger ne devra plus être réaffecté au logement social.

En outre, le Parlement a adressé une résolution au Conseil fédéral. Ce texte, proposé par le Conseil d'État, demande à la Confédération de modifier la Lex Friedrich, afin que les cantons qui le veulent puissent inscrire directement au registre foncier l'achat d'un bien immobilier par une personne physique ou morale étrangère. Cette résolution demande également la possibilité pour les cantons d'obtenir un « contingent »

supplémentaire de logements de vacances.

Au secours des poissons

Pour se conformer à la loi fédérale sur la pêche du 21 juin 1991, les Services industriels genevois, exploitants et propriétaires du barrage de Verbois, s'apprêtent à dépenser plus de 5 millions de francs suisses. Cette somme sera consacrée à la construction d'une passe à poissons et d'une microcentrale électrique.

La loi stipule en effet que les exploitants qui créent un obstacle sur un cours d'eau doivent prendre mesures assurant la libre migration des poissons. Inauguré en juin 1944, le

barrage de Verbois ne satisfait pas à ces exigences. Les poissons n'ont aucune possibilité de remonter les 20 mètres de chute qui séparent l'aval de la rivière du bassin de retenue. Le barrage a donc des conséquences importantes sur la reproduction de certaines espèces de poissons, qui remontent les cours d'eau pour frayer.

L'obstacle sera contourné grâce à la construction d'une centaine de bassins en escalier, qui permettront aux poissons de remonter la rivière. Ils seront attirés vers ce passage par un courant artificiel, créé par une turbi-



Guerre du carnaval

Une rivalité sans merci oppose deux paisibles cités jurassiennes, Delémont et Bassecourt. La querelle atteint son apogée chaque année, autour de Mardi-Gras. Les deux communes se disputent en effet le titre de ville du carnaval. De l'affichage à l'organisation des festivités, en passant même par le poids de confettis répandus, tous les moyens sont bons pour proclamer sa suprématie, face à l'indigne rivale.

Le carnaval de Delémont célébrait cette année sa 104ème édition, alors que celui de Bassecourt n'a eu lieu que 40 fois. Bassecourt a donc l'avantage de la nouveauté -toute relative- et ne lésine pas sur les moyens pour briller. Un spectacle public, mais surtout un défilé de chars inspiré de celui du carnaval de Nice incitent la population à délaisser le « Bal des vieilles » de Delémont. Les tenants de la tradition conservent tout de même un avantage sur les fougueux de Bassecourt : à



Delémont, cafés et restaurants du centre ville restent ouverts toute la nuit de Mardi-Gras, participant largement à l'ambiance.

LUCERNE

Les agriculteurs et l'Europe

Le Commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler, est venu répondre aux auestions des paysans lucernois à Sursee. Auparavant ministre autrichien de l'agriculture, Franz Fischler n'a rien d'un technocrate au langage hermétique, puisqu'il possède encore une exploitation agricole dans le Tyrol. Si les participants au débats n'étaient pas forcément d'accord avec lui, les deux "camps" pouvaient au moins se comprendre. Le Commissaire européen à l'agriculture a donc avancé ses arguments en faveur de l'intégration de la Suisse à l'Union européenne (UE). Une tâche ardue, puisque l'adhésion à l'UE connaît une forte opposition dans les cantons de Suisse centrale, et particulièrement chez les agriculteurs. L'assistance, venue avant tout pour s'informer, n'est

pas repartie convaincue. Cependant, le dialogue s'est instauré.

BALE

La chimie se délocalise

La chimie bâloise se porte bien, mais pas à Bâle même, où 1 200 emplois ont été supprimés dans ce secteur l'an dernier. La biotechnologie représente l'avenir de l'industrie chimique, et les meilleures entreprises de ce domaine se trouvent en Californie, où les pouvoirs publics soutiennent l'effort des chercheurs. Les trois sœurs de la chimie bâloise sont donc allées faire leur marché sur place, et ont acquis les meilleurs laboratoires: Syntex et Genetech pour Roche, Systemix et Genetic Therapy pour Sandoz, Chiron pour Ciba. Les Universités suisses ont pris du retard dans ces domaines de recherche, et les écologistes ont bloqué l'installation à Bâle d'une industrie basée sur la transformation du vivant. L'affaire devient politique, et il se pourrait bien que Bâle perde pour longtemps sa suprématie dans l'industrie chimique.

L'initiative « Pour la protection génétique », actuellement en discussion dans les commissions parlementaires, veut restreindre fortement les utilisations du génie génétique en Suisse. Pour les chimistes suisses, le risque est grand de se voir interdire toute activité dans ce domaine très prometteur.

VAUD

Restauration de l'église de Romainmôtier

Niché au fond de son vallon, le prieuré millénaire de Romainmôtier procure à chaque visiteur son lot d'émotions esthétiques et spirituelles. Les députés vaudois viennent d'adopter un crédit de 5,95 millions de francs suisses destiné à achever la restauration de l'église. Les travaux extérieurs sont quasiment terminés, et c'est maintenant l'intérieur de l'édifice qu'il faut entretenir. Les travaux prévus consistent principalement à rénover les peintures de l'église, qui se détériorent un peu plus chaque année. Le crédit permettra également d'installer un nouveau système de chauffage.

